



PORT AUTONOME DE KRIBI  
PORT AUTHORITY OF KRIBI

# POLITIQUE RSE DU PAK

Le Port Autonome de Kribi,

entend contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) au travers des dix-sept (17) points de sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). À cet effet, j'engage chacun de nous à :



## GOUVERNANCE

- 1 Veiller à la discipline budgétaire, au respect de la réglementation et à l'application des résolutions des organes décisionnels du PAK;
- 2 Partager avec l'ensemble du personnel les profits et les pertes résultant de nos services;
- 3 Assurer l'accès à la bonne information au sein de l'entreprise et de l'opinion publique;



## DROITS DE L'HOMME

- 4 Dénoncer toute discrimination, harcèlement, pratique occulte et action portant atteinte à la personne;
- 5 Préserver les terres, les us, les coutumes et les aspirations au développement des populations autochtones et des peuples Pygmées en particulier;



## RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 6 Garder les préoccupations du personnel liées à la santé, la sécurité et le bien-être au travail au centre des attentions de l'Entreprise;
- 7 S'approprier les valeurs du PAK, en faire la ligne de conduite de chacune de nos actions, de nos décisions et de nos attentes;



## LOYAUTES DES PRATIQUES

- 8 Collaborer avec les corporations portuaires, les ports nationaux et sous régionaux sans mise en cause des intérêts des parties;
- 9 Tenir compte des aspects RSE dans les conventions, les contrats et les commandes de l'Entreprise;
- 10 Faire barrage à la corruption à tous les niveaux socio-professionnels de notre entreprise;



## QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

- 11 Faciliter les services en réduisant les interactions et le temps de traitement des requêtes, pour une expérience client durable;
- 12 Gagner la confiance des clients par la qualité du service, la réserve dans le traitement des données et engagements des tiers;



## COMMUNAUTÉS ET DEVELOPPEMENT LOCAL

- 13 Etablir des partenariats solides pour la création des activités génératrices de revenus en lien avec l'économie bleue;
- 14 Irradier le territoire compris dans la zone d'influence du Port et ses corridors, au travers d'un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes;



## ENVIRONNEMENT

- 15 Relever les défis des changements climatiques en assurant le monitoring de la qualité de l'air, des eaux, et le suivi du trait de côte;
- 16 Réduire notre empreinte sur l'environnement par l'adoption des écogestes et la maîtrise de la consommation des ressources naturelles;
- 17 Intégrer la sensibilité écologique dans nos processus d'aménagement, d'exploitation, de communication et d'achats.

## NOS VALEURS

- Partage
- Innovation
- Responsabilité
- Dépassement de soi

Le Directeur Général



Patrice MELOM